



Devenir Responsable de la sécurité des systèmes d'information

« Après un bac+2 en informatique, j'ai intégré l'IRIAF en Licence Sciences du Danger avant de poursuivre en Master MRSI. Aujourd'hui, je suis consultant en Sécurité des Systèmes d'information dans une structure de 2000 collaborateurs répartis dans 16 pays et je n'ai pas eu de période sans emploi ».

Ce témoignage de Fabien, diplômé en 2010, est un bon exemple de ce que peut apporter ce Master.

La sécurité des systèmes d'information est l'ensemble des moyens techniques, organisationnels, juridiques et humains nécessaires et mis en place pour conserver, rétablir, et garantir la sécurité du système d'information. Assurer la sécurité du système d'information est une activité de management du système d'information.

Le diplômé de notre Master MRSI possède à la fois de fortes connaissances dans la sécurité industrielle et dans la sécurité informatique (solutions techniques, humaines et organisationnelles). Il est avant tout un généraliste de la sécurité avec une forte spécialisation en informatique qui lui permet d'intégrer parfaitement les enjeux de la sécurité, des systèmes d'information, d'identifier tout ce qui compose et la manière dont est construit ce système

et d'acquérir théoriquement et empiriquement tout ce qui peut permettre de renforcer le niveau de sécurité du système d'information de l'entreprise (outils, méthodes, organisation, communication, qualité...).

Les possibilités de suivre la formation en alternance, de réaliser une période de stage en entreprise de 10 mois minimum (en deux ans) et de partir à l'étranger sont aussi des atouts majeurs pour l'étudiant. Atouts qui se transforment en avantages indéniables pour assurer son insertion professionnelle : 70% des diplômés du Master MRSI sont en situation d'emploi en moins de deux mois en moyenne. Ils exercent leur activité dans de nombreux domaines comme l'industrie, la fonction publique, l'assurance et des cabinets conseil.



DOSSIER : l'insertion professionnelle

DIRECTEUR PUBLICATION :
Thomas ROGAUME

COMITÉ DE RÉDACTION :
Fabienne BABIN , Jean-Marc BAS-
CANS, Florent JABOUILLE, Alain
MOUSSEAU , Thomas ROGAUME

MAQUETTE : MALICE CONSEIL

PHOTOS : Alain MOUSSEAU

IMPRESSIION : MEGATOP

ISSN : 1770-9202 – Dépôt : Déc 2004

ÉDITO

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous invite à lire la **Lettre de l'IRIAF n°17**, adoptant le nouveau visuel de notre Institut, avec toujours la même ambition : « **Notre mission, assurer votre avenir** ». Ce numéro met en avant deux de nos objectifs principaux : **faciliter l'insertion professionnelle** de nos diplômés et **développer l'alternance**.

Ce numéro est l'opportunité de vous présenter le Président de notre **Conseil d'Administration** et le renouvellement à venir de ses membres. Vous pourrez également découvrir le **Master Management des Risques des Systèmes d'Information**. Nous vous présentons un de nos projets : **préparer l'IRIAF de demain**. Autant d'informations qui montrent une partie de la vie de l'IRIAF et dont je vous souhaite une très bonne lecture.



Actualités de l'IRIAF L'IRIAF de demain

Depuis 2001, l'IRIAF a travaillé sur différentes missions lui permettant d'acquérir des valeurs et des caractéristiques propres fortes. Notons en particulier le caractère professionnalisant des formations, l'insertion des diplômés, l'ouverture à la formation continue et à l'apprentissage, la formation tout au long de la vie...

Cependant, il est toujours important, et surtout nécessaire, de se poser des questions sur son positionnement et son fonctionnement et d'y répondre. Une réflexion approfondie est en cours sur notre offre de formation, nos critères de recrutement des étudiants, mais également sur nos engagements sociaux et dans la vie de la Cité... Il s'agit de définir l'IRIAF de demain à partir des missions et des valeurs actuelles de l'Institut, en respect des statuts et des décisions de l'Université de Poitiers.

Ce chantier « Prospection – Stratégie » est ouvert à tout le personnel, aux représentants des étudiants et aux acteurs du monde socio-économique liés à l'IRIAF et à ses formations. Ce chantier est fondé sur 3 piliers : valeurs et missions de l'IRIAF, stratégie à 5 ans et gouvernance de l'Institut.

FORUM des métiers du Numérique le 19 MARS 2013

Le Master en Management des Risques des Systèmes d'Information est présent lors du Forum des métiers du Numérique le 19 mars prochain au Club de l'Acclameur à Niort. C'est l'opportunité pour les étudiants de rencontrer les responsables des 116 SSII de l'agglomération niortaise. C'est aussi l'occasion de mieux faire connaître l'IRIAF sur le bassin local en présentant les formes partenariales possibles entre les professionnels locaux et nos formations (alternance, stage, projet de fin d'études, recherche...).

Contact de l'IRIAF : 11 rue Archimède - Pôle Universitaire de Niort - 79000 NIORT

Département Statistique en Assurance et Santé

Mail : iriaf-sas@univ-poitiers.fr - Tél : +33(0) 5 49 28 55 35

Département Gestion des Risques

Mail : iriaf-gdr@univ-poitiers.fr - Tél : +33(0) 5 49 24 94 88

<http://iriaf.univ-poitiers.fr>

Nouveaux statuts, nouveaux membres

Le Conseil d'Administration, organe décisionnel de l'IRIAF, délibère sur toutes les questions intéressant la politique générale, la gestion, l'animation et le fonctionnement de l'Institut. L'Université de Poitiers a entériné les nouveaux statuts de l'Institut le 25 janvier 2013. Après plus de 10 ans d'existence, il était nécessaire de les actualiser en précisant les missions de l'IRIAF au sein du Pôle Universitaire de Niort et la composition de son Conseil d'Administration.

Ces nouveaux statuts prévoient que le Conseil d'Administration se compose de 23 membres : 16 membres élus et 7 personnalités extérieures



nommées. Les membres élus représentent les différents personnels (enseignants chercheurs et personnels administratifs, ingénieurs, techniciens de service et de santé) et usagers (étudiants) de l'IRIAF. Les membres nommés représentent les collectivités territoriales, les milieux professionnels et les organisations syndicales.

Le processus de renouvellement du Conseil d'Administration de l'IRIAF est en cours et les élections des représentants étudiants sont prévues le 13 mars prochain et celles des représentants du personnel le 2 avril.

Parole à Dominique THYS

ADMINISTRATEUR DE LA MAIF, VOUS ÊTES AUSSI PRÉSIDENT DE L'IRIAF

De par ses statuts, le Conseil d'Administration de l'Institut est présidé par un professionnel. Niort est la « capitale des Mutuelles d'assurances » et il était naturel que son syndicat professionnel, le GEMA, y soit représenté. Le GEMA a désigné la MAIF pour que l'un de ses dirigeants soit présent au CA et celui-ci m'a élu Président depuis

la création de l'IRIAF, en 2001. La MAIF est particulièrement attachée aux enseignements universitaires à Niort, notamment, autour du risque avec l'IRIAF.

Selon vous, quelles sont les évolutions pour un IRIAF toujours en adéquation avec les besoins en formation des entreprises ?

Le dialogue permanent université/entreprise, à Niort, enrichit la connaissance des besoins et agit sur la formation et la recherche. Du fait de l'effet « papy-boom », les entreprises peuvent



remplacer à l'identique ou non les postes vacants, soit par des embauches de jeunes, soit par une requalification interne. De plus, les évolutions des systèmes d'information des entreprises sont très rapides. Ainsi, l'IRIAF doit poursuivre sa mission : accompagner l'entreprise dans ces trois situations (former de jeunes collaborateurs, requalifier des salariés et s'adapter à l'évolution de ses partenaires).

LE DOSSIER DE L'IRIAF

L'Insertion professionnelle

71% des diplômés ont un emploi en moins de deux mois

L'IRIAF réalise une enquête sur la situation des nouveaux diplômés deux mois après l'obtention du précieux sésame. Pour les répondants à l'enquête des promotions 2011/2012, 71% des diplômés sont en situation d'emploi (CDI ou CDD). Ce chiffre remarquable est le reflet de situations différentes entre les diplômés : 80% en Licence Professionnelle Statistique de la Protection Sociale (LPSPS), 76% en Master SARADS, 69% en Master MRIE et 67% en Master MRSI.

Le jeune diplômé, en plus de mettre peu de temps pour signer son premier contrat de travail, trouve un emploi correspondant à sa formation et à son projet.

Ainsi, globalement, ces diplômés sont assistant statisticien (LPSPS), chargé d'études statistiques ou actuelles (Master SARADS), manager ou ingénieur sécurité (Master MRIE et MRSI).

L'Université de Poitiers, Service des Etudes de l'Evaluation et du Pilotage (SEEP), a réalisé une étude du devenir des diplômés de 2009. Les résultats, pour l'IRIAF, sont simples à énoncer : 100% sont en situation d'emploi à ce jour, dont 92% en CDI et 84% à un niveau de cadre ou d'ingénieur. A noter que seulement 11% d'entre eux exercent leur activité dans la région Poitou-Charentes.



Se former par l'alternance

Dans le cadre d'une formation en alternance, il existe deux types de contrat : le **contrat d'apprentissage** ou le **contrat de professionnalisation**. Tous deux répondent au même objectif : accroître les compétences de l'alternant grâce au partenariat entre l'IRIAF et l'entreprise. Il existe des différences comme notamment les modalités d'exécution de ces contrats (la durée du contrat, la durée de la formation et la rémunération associée). Les étudiants engagés dans ce processus assument pendant ce contrat un emploi du temps très lourd qui dépasse largement les 1600 heures de travail. Cette situation forge des futurs collaborateurs capables de mieux comprendre et ainsi de mieux affronter, a priori, les réalités professionnelles d'une entreprise.

L'objectif est atteint si on en croit les propos recueillis lors de visites dans les entreprises : **« C'est le type de collaborateur que nous recherchons [...], opérationnel et réfléchi ».**

L'alternance, un tremplin pour l'emploi ?

Après une forte évolution depuis 2006, la proportion d'alternants à l'IRIAF se stabilise à 25%. Pour les promotions 2011/2012, l'Institut dénombrait 38 alternants en contrat de professionnalisation en 2e année de Master. Que sont-ils devenus deux mois après leur diplôme ? Pour l'ensemble de l'Institut, en moins de deux mois, 76% des alternants en 2e année de Master sont en situation d'emploi. Par diplôme, les résultats sont de 83% pour le Master SARADS (10 sur 12 alternants), 80% pour le Master MRSI (4 sur 5 alternants) et 71% pour les Masters MRIE (15 sur 21 alternants).

De ces premières données, nous pouvons constater que l'expérience complémentaire acquise par l'étudiant alternant permet de lui faciliter son insertion professionnelle. L'employabilité des diplômés de l'IRIAF est donc renforcée par ce dispositif d'alternance.

Cet effet sera-t-il encore plus important avec l'ouverture à l'apprentissage des Masters MRIE et MRSI depuis la rentrée 2012/2013 ? La réponse ne semble pas faire de doute, mais attendons les résultats de l'insertion professionnelle des 47 alternants de 2012/2013.